

UBAM - EUROPE SMALL CAP EQUITY

Classe I EUR (action de capitalisation)

Factsheet | décembre 2019

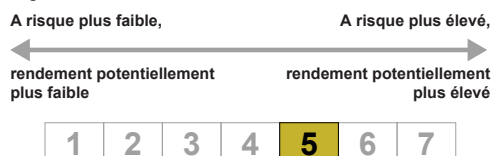
Pour investisseurs qualifiés

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)
Domicile du fonds	LU - Luxembourg
Devise	EUR
VNI	128,89
Taille du fonds	EUR 78,38 mio
Historique depuis	16 décembre 2016
Investissement minimal	-
Souscription	Quotidienne
Rachat	Quotidien
Publications	www.ubp.com
Commission de gestion	1,00 %
Nombre de lignes en portefeuille	58
ISIN	LU1509919277
Telekurs	34324118
Indice	MSCI EUROPE SMALL CAP NR EUR

L'indice est présenté uniquement à titre indicatif.
L'objectif d'investissement n'est pas de répliquer l'indice.

Eligible au PEA en France.



RISQUES SPÉCIFIQUES

- ◆ **Risque de liquidité** : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.
- ◆ **Risque de contrepartie** : L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.
- ◆ **Risque de change** : Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur de votre investissement.

PRÉSENTATION DU FONDS

Le Fonds vise une croissance de votre capital et la génération d'un revenu principalement en investissant dans des actions émises, pour au moins 75 % de ses actifs nets, par des sociétés dont le siège social se situe dans l'Union européenne et/ou dans l'Espace économique européen.

Il s'agit d'un portefeuille activement géré se composant de titres principalement libellés en euros.

Le Fonds investit principalement dans des titres de sociétés qui composent le tiers inférieur en matière de capitalisation de marché de toutes les actions cotées en Bourse. La capitalisation de marché minimale est de 100 millions EUR. En vue d'améliorer la liquidité, le Fonds investira également dans des sociétés de moyenne et plus grande capitalisation ou dans des actifs liquides comme de la trésorerie ou des obligations équivalentes, d'autres titres de créance ou instruments du marché monétaire et des dépôts bancaires à court terme.

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE EUR (NET DE FRAIS)



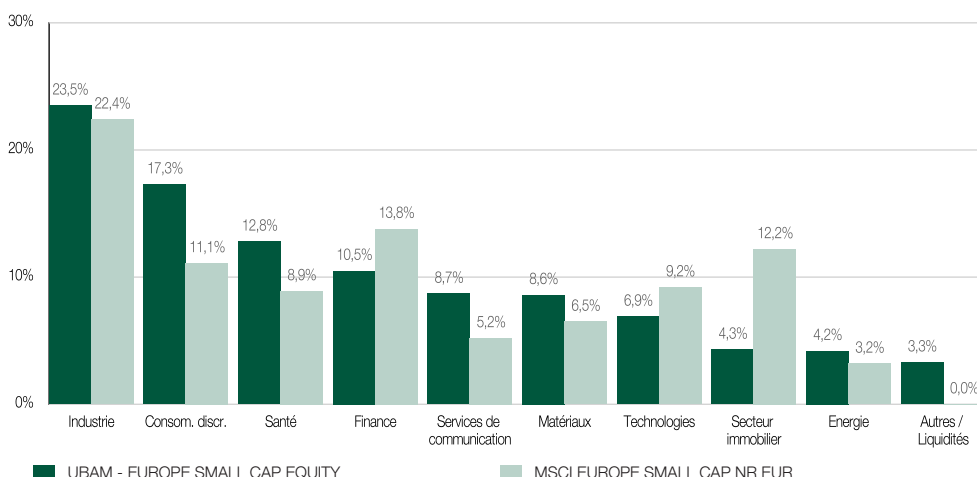
Performance sur 5 ans ou depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître.

PERFORMANCE HISTORIQUE EUR (NET DE FRAIS)

	YTD	2018	2017	2016		
UBAM - EUROPE SMALL CAP EQUITY	31,67 %	-20,55 %	22,06 %	0,94 %		
MSCI EUROPE SMALL CAP NR EUR	31,44 %	-15,86 %	19,03 %	1,42 %		
	Décembre 2019	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis lancement
UBAM - EUROPE SMALL CAP EQUITY	4,39 %	12,43 %	31,67 %	27,69 %		28,89 %
MSCI EUROPE SMALL CAP NR EUR	4,24 %	11,75 %	31,44 %	31,64 %		33,51 %

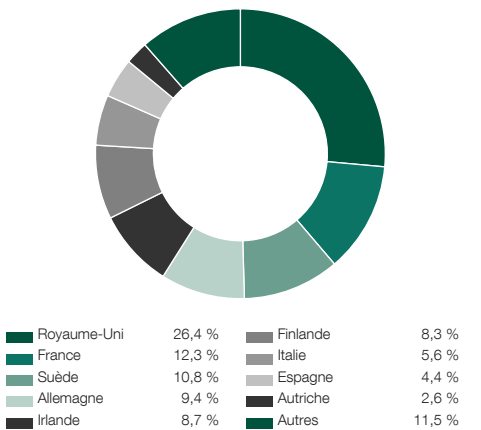
Depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Indiquées dans la devise de la catégorie de parts, les performances passées intègrent les dividendes réinvestis, et elles sont exprimées brutes des frais courants. Le calcul ne tient pas compte des frais de vente et autres coûts, des prélèvements d'impôts et des coûts applicables que l'investisseur doit acquitter. Ainsi, sur un montant investi d'EUR 100 avec des frais d'entrée de 1%, l'investissement effectif s'élèverait à EUR 99. Par ailleurs, d'autres coûts peuvent être imputés à l'investisseur (p. ex. prime d'émission ou droits de garde prélevés par l'intermédiaire financier).

COMPARAISON SECTORIELLE



Source des données: UBP

ALLOCATION PAR PAYS



Source des données: UBP

ADMINISTRATION

Société de gestion

UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Distributeur général, représentant suisse et agent payeur en Suisse

Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1

Agent payeur, administratif, enregistreur et de transfert

CACEIS Bank Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Banque dépositaire

BNP Paribas Securities Services Luxembourg Branch 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Auditeur

Deloitte Audit S.à.r.l, 20 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg

Forme juridique

Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)

POSITIONS PRINCIPALES

Titre	Secteur	Poids fonds	Poids indice
WH SMITH	Consom. discr.	2,9%	0,3%
ARCADIS	Industrie	2,5%	0,1%
DCC	Industrie	2,5%	0,0%
HUHTAMAKI OYJ	Matériaux	2,5%	0,3%
IBSTOCK RG	Matériaux	2,4%	0,1%
SPIE	Industrie	2,4%	0,2%
TELEPERFORMANCE	Industrie	2,4%	0,0%
BARCO (NEW) NV	Technologies	2,3%	0,2%
DALATA HOTEL	Consom. discr.	2,3%	0,1%
UDG HEALTH	Santé	2,3%	0,2%

Source des données: UBP

ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

	Décembre	Novembre	Octobre	Septembre	Août
Poids 10 plus importantes positions	24,26 %	24,28 %	25,29 %	24,90 %	26,13 %
Nombre de lignes en portefeuille	58	57	57	56	56
Grandes cap. (> USD 5 mia)	19,44 %	18,90 %	18,85 %	14,12 %	13,95 %
Moyennes cap. (USD 1,5-5 mia)	45,67 %	45,37 %	46,07 %	48,45 %	47,33 %
Petites cap. (< USD 1,5 mia)	34,89 %	35,73 %	35,09 %	37,43 %	38,72 %

Source des données: UBP

ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION

Pays où la distribution est autorisée

En fonction des pays, certaines classes d'actions peuvent ou non être enregistrées pour distribution au public. Les classes d'actions enregistrées font l'objet d'un Document d'Information Clef pour Investisseurs ("DICI") . Les investisseurs sont invités à se renseigner sur les classes enregistrées ou à demander les DICIs afférents auprès du siège du Fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA -Genève) ou du représentant local de leur pays.

Siège social	UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
Représentants	
Allemagne	Sal. Oppenheim Jr. & Cie. KGaA, 4 Unter Sachsenhausen, D-50667 Köln
Autriche	Erste Bank der Österreichischen Sparkassen AG, 21 Graben, A-1010 Wien
Belgique	Caceis Belgium Fund Administration Service & Technology Network Belgium, Avenue du Port 86 C, b320, B-1000 Bruxelles
Espagne	Allfunds Banks S.a., 57 Nuria, E-28034 Madrid UBP Gestion Institucional S.A., Avenida Diagonal 520 2º, 2a-B, E-08006 Barcelona
France	Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert, F-75206 Paris Cedex 13
Italie	State Street Bank S.p.A., con sede legale in Via Ferrante Aporti, 10, 20125 Milano Allfunds Bank S.A., via Santa Margherita 7, I-20121 Milano BNP Paribas Securities Services, Succursale di Milano, con sede in Milano, Piazza Lina Bo Bardi, 3
Royaume-Uni	Union Bancaire Privée, 26 St James's Square, London SW1Y 4JH
Singapour	Union Bancaire Privée, UBP SA, Singapore Branch, Level 24, One Raffles Quay, South Tower, Singapore 048583
Suède	Skandinaviska Enskilda Banken AB (PUBL) ("SEB"), 106 40 Stockholm
Suisse	Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1
AUTRES PAYS	Pays où la distribution est autorisée : Finlande, Pays-Bas, Danemark

GLOSSAIRE

Benchmark

Indice servant de base de comparaison pour la performance d'un fonds de placement. Egalement appelé indice de référence ou indice de comparaison.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix est déterminé par l'évolution du cours d'une variable de référence (le sous-jacent). Les sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des emprunts d'Etat, des devises, des taux d'intérêt, des matières premières (blé, or, etc.), mais aussi des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent prendre la forme d'une opération à terme ferme ou d'une option et se négocient soit sur les marchés à terme à des conditions standards, soit hors bourse (over-the-counter, OTC) à des conditions librement négociées. Dans certaines circonstances, les fluctuations de cours du sous-jacent entraînent une variation beaucoup plus forte des cours du produit dérivé concerné. Les produits dérivés permettent de couvrir des risques financiers (hedging), de spéculer sur des fluctuations de cours (trading) ou d'exploiter des écarts de prix entre les marchés (arbitrage).

LE PRÉSENT DOCUMENT EST UNE PUBLICATION MARKETING. Il reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document. Le présent document a été produit sur la base des meilleurs efforts possibles; il est fourni uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre ou une recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre, sauf mention contraire. Les opinions exprimées dans le présent document ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé aux investisseurs de vérifier, avant d'effectuer une quelconque transaction, si elle est adaptée à leur situation personnelle, et d'analyser les risques spécifiques encourus, notamment sur le plan financier,

réglementaire et fiscal, en recourant le cas échéant à des conseillers professionnels.

Les informations et les analyses contenues dans le présent document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Toutefois, l'UBP ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité desdites informations et analyses, et n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou aux dommages susceptibles de résulter de leur utilisation. Toutes les informations et les appréciations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. **LES PERFORMANCES PASSES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS ACTUELS OU FUTURS.** Ce document n'a pas été produit par le département d'analyse financière de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. Les investissements mentionnés dans le présent document peuvent comporter des risques qu'il est difficile de quantifier et d'intégrer dans l'évaluation des investissements.

Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation pour la souscription d'actions dans le fonds ou le compartiment mentionné, dans les juridictions où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait juridiquement interdit de faire une telle offre ou proposition. Le présent document ne saurait remplacer le prospectus et les autres documents juridiques qui peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds.

Toute souscription non fondée sur le dernier prospectus, DICI/KIID, ou rapport annuel ou semestriel du fonds ne saurait être acceptée. Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), ou transmis à toute autre personne, sans l'autorisation écrite préalable de l'UBP.

Le représentant et l'agent payeur en Suisse est l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, case postale 1320, 1211 Genève 1, Suisse (UBP). Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289 route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Union Bancaire Privée, UBP SA est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA) et elle est réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA).